Lettre d'information de la DMD 22

NOVEMBRE 2026

Cette lettre d'information vous propose un retour sur un héros costarmoricain, peu connu du grand public : le lieutenant Maurice Halna du Fretay. Découvrez la vie de cet aviateur intrépide, mort pour la France et Compagnon de la Libération. Deux classes de défense du département (le collège Racine et le collège Saint-Charles de Saint-Brieuc) ont eu l'honneur de lui rendre hommage le vendredi 6 novembre au manoir de Ranléon, à l'occasion d'un rallye mémoriel clôturé par une cérémonie émouvante devant la stèle commémorant son engagement. La journée du 11 novembre, qui a marqué cette année le 110e anniversaire de la bataille de Verdun, a été, une nouvelle fois, un grand succès de participation. Les nombreuses photos des commémorations témoignent d'un public de plus en plus nombreux et mobilisé. Enfin, ce mois a marqué le lancement des réunions d'information destinées aux correspondants de défense, avec l'arrondissement de Dinan pour débuter. Je tiens à remercier chaleureusement les correspondants de défense présents, qui s'étaient déplacés en nombre : nous avons accueilli 35 participants représentant les 65 communes. J'espère que cette belle dynamique se confirmera lors des prochaines réunions. **LCL Antoine BOURDÉ**

Je profite de ces quelques lignes pour vous inviter à nous suivre sur les réseaux sociaux. Nous avons atteint les 750 abonnés que nous remercions.

https://www.facebook.com/profile.php?id=100089754619387

Le site Instagram de la DMD22 vous propose de suivre l'information de la DMD et des armées sous une autre forme et sur un autre support

SUIVEZ-NOUS SUR facebook

@ DMD22

@ DMD___22

Actualités :

Evènements passés :

- 16 octobre : journée des réservistes citoyens à la Flèche (49)
- 5 novembre : information correspondants de défense arrondissement de Dinan - 18h-20h00.
- 6 novembre : rallye classe de défense sur les pas de Maurice Halna du Fretay au manoir de Ranléon Saint-Igneuc.
- Cérémonie du 11 novembre : présence d'un piquet d'honneur à Saint-Brieuc, Dinan, Lannion, Guingamp, Loudéac, Lamballe, Broons et Saint-Barnabé

Evènements à venir :

- 19 novembre : information correspondants de défense arrondissement de Guingamp - 18h-20h00.
- 3 décembre : information correspondants de défense arrondissement de Lannion (salle Saint-Anne) - 18h-20h00.
- 15 décembre : information correspondants de défense arrondissement de Saint Brieuc - 18h-20h00.
- 16 décembre : information des réservistes citoyens de la DMD22.
- 17 décembre : journée de formation à l'éducation à la défense au profit des chefs d'établissement du 22.

FOCUS

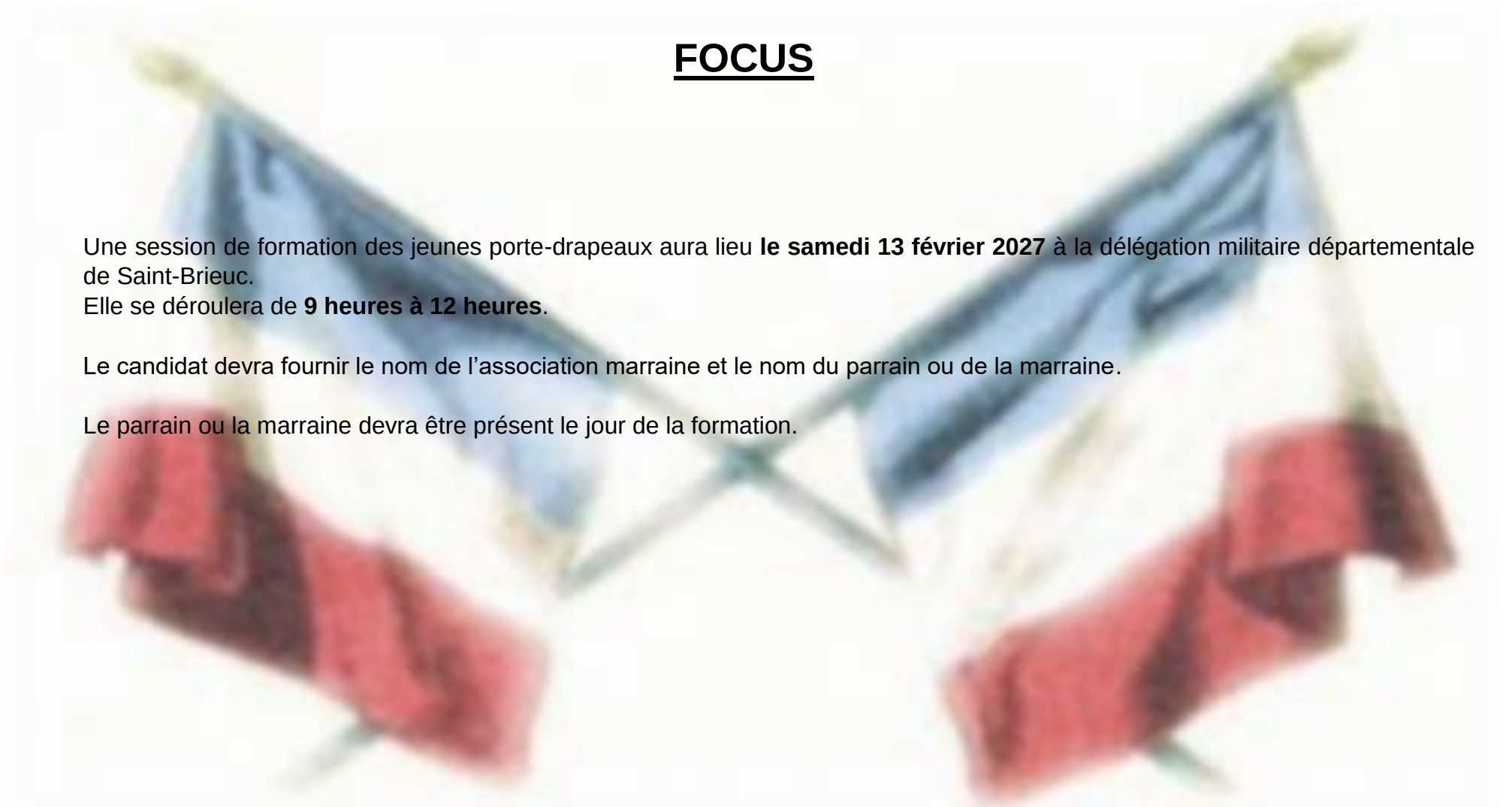

Une session de formation des jeunes porte-drapeaux aura lieu **le samedi 13 février 2027** à la délégation militaire départementale de Saint-Brieuc.
Elle se déroulera de **9 heures à 12 heures**.

Le candidat devra fournir le nom de l'association marraine et le nom du parrain ou de la marraine.

Le parrain ou la marraine devra être présent le jour de la formation.

☞ ***Pour accéder à la DMD-caserne Charner, prendre la rue Kléber et suivre le panneau CIRFA (tourner à gauche après le parking souterrain).***

L’ONACVG des Côtes-d'Armor

L'Office National des Combattants et Victimes de Guerre est un établissement public du ministère des Armées. Notre antenne départementale accompagne au quotidien les ressortissants à travers trois engagements majeurs : la solidarité, la reconnaissance et la transmission de la mémoire.

La qualité de ressortissant s’applique aux titulaires de la carte du combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN) pour les conflits historiques et les Opérations Extérieures. Elle englobe également les invalides et blessés de guerre percevant une Pension Militaire d'Invalidité (PMI), les rapatriés et les anciens membres des forces supplétives (Harkis). Enfin, ce statut accompagne les victimes civiles de guerre, les victimes d'actes de terrorisme, ainsi que leurs ayants droit : Pupilles de la Nation, orphelins de guerre et conjoints survivants.

Vos interlocuteurs :

- **M. Guillaume LE MEUR (directeur)** : reconversion professionnelle, emplois réservés, cartes d’invalidité / stationnement, distinctions, actions mémorielles, conseil en protocole commémoratif et relations institutionnelles.
guillaume.lemeur@onacvg.fr | **02 57 61 00 81**

- **Mme Estelle STRULLU (adjointe)** : Solidarité, pensions militaires d’invalidité, accompagnement des blessés, victimes de terrorisme, pupilles de la Nation et de la République.
estelle.strullu@onacvg.fr | **02 57 61 00 82**

- **Mme Faty DIOUF (assistante administrative)** : Cartes et titres, appui local du Bleuet de France, diplômes de porte-drapeaux, allocation de reconnaissance du combattant et comptabilité.
ndeye.diouf@onacvg.fr | **02 96 68 01 44**

Modalités d’accueil sur le site de Trégueux
L'équipe vous reçoit au service (4, Rue Nicolas Copernic, 22950 TRÉGUEUX) du **lundi au vendredi**, de **10h00 à 12h00** et de **14h00 à 16h00**. Vous n'êtes pas disponible sur ces créneaux ? Contactez-nous par téléphone ou par mail : nous trouverons ensemble un autre moment dans la semaine pour vous accueillir.

La procédure réglementaire encadrant la remise de distinctions officielles à des militaires, réservistes et anciens combattants.

Tout projet de remise doit impérativement être signalé au préalable à la Délégation militaire départementale (DMD) des Côtes-d’Armor ainsi qu’au service départemental de l’Office national des combattants et des victimes de guerre des Côtes-d’Armor.

La délégation militaire départementale et le service de l’ONACVG sont habilités à examiner les dossiers des distinctions afin de **vérifier l’éligibilité du récipiendaire** au port de la décoration, **la qualité de la personne pressentie pour remettre la distinction** (cette dernière peut être désignée par la DMD) et **donner l’accord pour la tenue de la remise**.

Toute remise de décoration décidée en dernière minute, sans examen préalable du dossier par la DMD et le service départemental de l’ONACVG **est à proscrire**.

Cybersécurité

Affaire Nvidia : quand la menace vient d'une relation de confiance

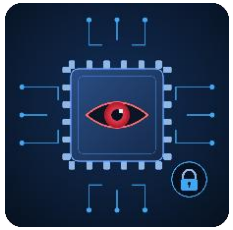

Nvidia, géant des puces d'intelligence artificielle, est secoué par une affaire d'espionnage présumé. Selon la presse américaine, des responsables du renseignement soupçonnent une dirigeante d'une société partenaire, installée à Singapour, d'avoir été recrutée par les services chinois pour recueillir des informations sur le patron du groupe. Le FBI enquête, le conseil d'administration a lancé une enquête indépendante, et le dirigeant, qui a reconnu une relation personnelle sans nommer la personne, a depuis démissionné. Pékin rejette ces accusations. À ce jour, aucune preuve publique n'établit un transfert d'informations confidentielles : l'affaire reste à l'état de soupçons.

Quelle que soit l'issue, elle rappelle une règle de base : les espions n'attaquent pas toujours par un virus. Ils s'approchent d'une personne, créent un lien, gagnent sa confiance. C'est de **l'ingénierie sociale**, et elle peut toucher n'importe quelle organisation.

Comment se protéger en entreprise ?

- Ne partagez une information sensible qu'avec ceux qui ont **besoin d'en connaître**, quels que soient les liens de sympathie ou de confiance ;
- Méfiez-vous des relations qui progressent très vite, des questions trop précises sur votre travail et des demandes d'informations « sans importance » ;
- Évaluez aussi la sécurité de vos partenaires et prestataires : un maillon faible dans la chaîne suffit ;
- Signalez à votre responsable sécurité toute approche inhabituelle, sans attendre d'être certain.

La confiance reste précieuse, mais elle ne doit jamais remplacer la vigilance.

Un QR code reste pratique, mais il doit être scanné avec la même prudence qu'un lien reçu par e-mail.

École des jeunes porte-drapeaux

Rappel du contenu de la formation :

UNE FORMATION POUR LES 13-18 ANS.

Identifié(e) par une association ou par une commune, le/la jeune candidat(e) doit être capable de porter un drapeau standard.

ASSOCIER LE MONDE COMBATTANT A LA FORMATION

Désignation d'un parrain ou d'une marraine par une association ou une commune

1/ CONTENU : ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE

Une formation en deux parties (théorie-pratique)

- La formation théorique : 3 heures

Si possible sur la commune la plus proche du jeune et du parrain ou de la marraine.

- La formation pratique : 1 heure

Si possible sur la commune la plus proche du jeune et du parrain ou de la marraine.

2/ SANCTION DE LA FORMATION

Une fois la formation validée :

- remise d'un certificat,

- remise d'une paire de gants blancs si possible lors d'une cérémonie.

3/ INSCRIPTIONS

Formulaire d'inscription à demander à la DMD22 à l'adresse : dmd22.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Rejoindre les rangs des forces armées

Comment ?

- À partir de 17 ans et demi et jusqu'à 30 ans ;
- Être de nationalité française et à jour de JDC ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Être en bonne condition physique et apte médicalement.

Avec quels diplômes ?

- Sans diplôme => Soldat – Matelot – Aviateur ;
- À partir du Bac => Sous-officier – Officier Marinier ;
- À partir du Bac => Officier pilote ;
- À partir de Bac + 3 => Officier.

Quels domaines professionnels ?

- Restauration (cuisinier, maitre d'hôtel …) ;
- Maintenance (auto, aéronautique, électronique, …) ;
- Informatique, télécommunications et cyberdéfense ;
- Logistique (chauffeur, magasinier, carburant …) ;
- Aéronautique (pilote, météo, contrôleur aérien …) ;
- Renseignement (humain, image, cyber …) ;
- Administration (finances, RH, …) ;
- Combat (à pieds, sous blindage, en mer …) ;
- Sapeur-Pompier de Paris ;
- Marin-Pompier de Marseille ;
- Équipier de la Sécurité Civile.

Pour plus d'informations, venez nous rencontrer au CIRFA ou consultez nos sites internet.



POUR LE SAVOIR ➤ SENGAGER.FR

« Vous pouvez également poser vos questions à nos soldats dans la rubrique « ambassadeurs » de notre site »



LA MARINE RECRUTE.FR

Vous pouvez également poser vos questions à nos marins dans la rubrique « Echangez avec nos marins »,



DEVENIR-AVIATEUR

Découvre l'armée de l'Air et de l'Espace avec nos aviateurs sur myjobglasses

Où et quand nous rencontrer ?

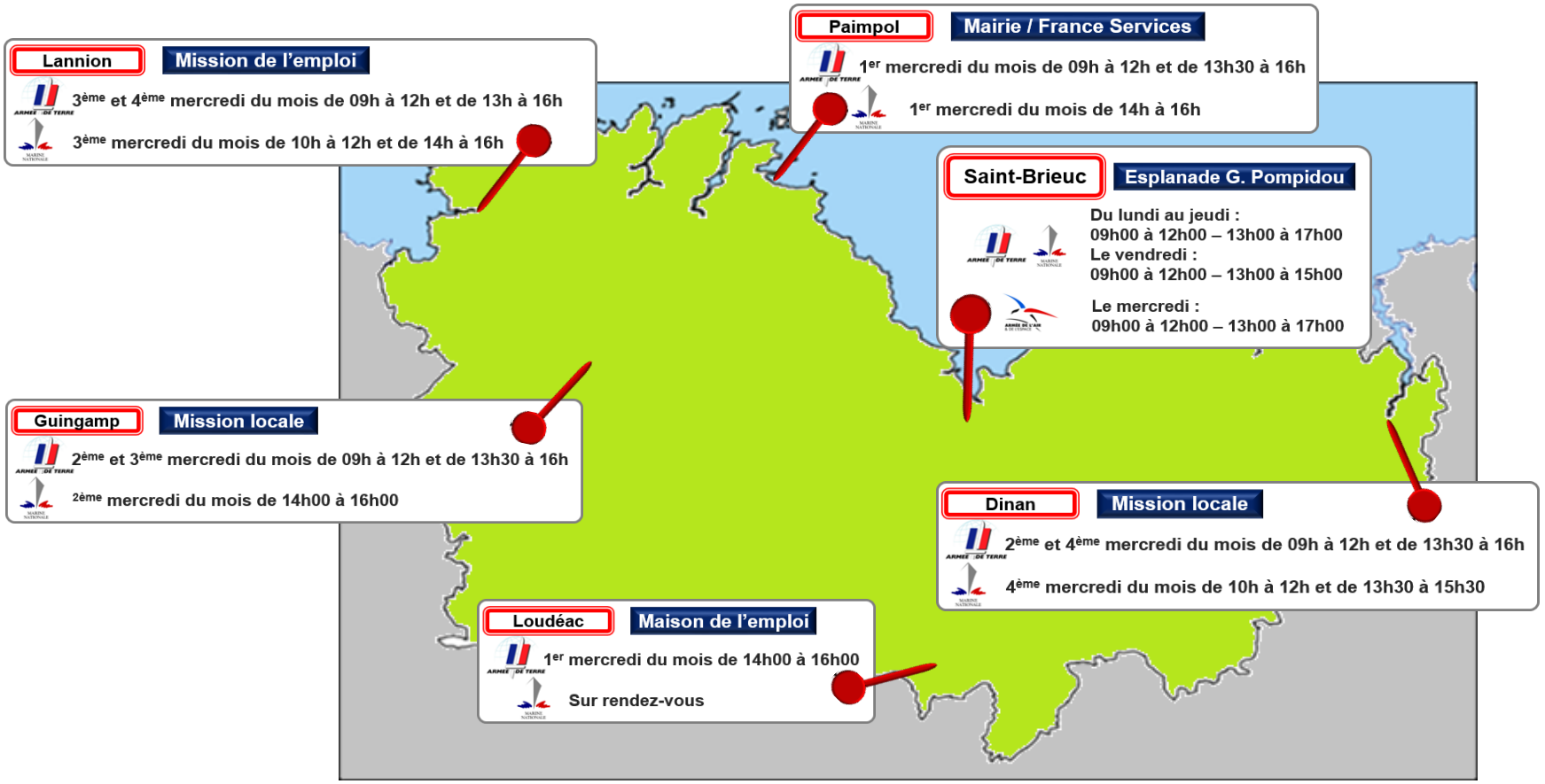

Nos prochains évènements :

✓ **Du 10 au 12 décembre 2026** : **SAINT-BRIEUC** – Salon de l'enseignement supérieur SUPARMOR – Hall 3 du parc des Expos.

Maurice Halna du Fretay

Sa vie et son engagement dans la France libre de 1920 à 1942

Maurice Halna du Fretay appartient à cette génération de jeunes Français qui refusent de considérer la défaite de 1940 comme la fin du combat. Aviateur originaire des Côtes-du-Nord, il rejoint l'Angleterre aux commandes de son propre avion, puis combat dans la Royal Air Force. Son histoire éclaire les difficultés concrètes du ralliement à la France libre et le rôle des pilotes français dans la guerre aérienne. Sa disparition, à vingt-deux ans, lors du raid de Dieppe, interrompt un engagement commencé avant même son arrivée en unité opérationnelle.

Une jeunesse dans les Côtes-du-Nord



Maurice Halna du Fretay en uniforme.

Maurice naît le 8 mai 1920 à Saint-Igneuc, aujourd'hui rattaché à Jugon-les-Lacs, dans une famille bretonne établie au manoir de Ranléon. Élève à Dinan, il découvre très tôt l'aviation. Des séjours en Angleterre et en Allemagne, en 1936 et 1937, l'amènent aussi à observer les tensions européennes. La notice de l'Ordre de la Libération rapporte qu'il pressent alors la proximité de la guerre. Il envisage des études de droit à Rennes, mais les évènements de septembre 1939 modifient ses projets.

Sa formation à l'aérodrome de Dinan lui apporte une connaissance pratique du vol et de la mécanique. Il achète un Zlin XII, petit avion de tourisme tchécoslovaque équipé d'un moteur de 45 chevaux. Il dispose ainsi, avant la guerre, d'une expérience et d'un appareil personnel qui joueront un rôle décisif dans son évasion.

La défaite de 1940 et le choix du départ

En octobre 1939, il s'engage comme élève pilote dans l'armée de l'Air. Il suit sa formation à Dinan, puis à Aulnat comme élève radionavigant. La campagne de France s'achève avant qu'il puisse combattre. Revenu à Ranléon à la fin de l'été 1940, il cherche une solution pour gagner l'Angleterre.

Ce choix s'inscrit dans une situation où la France libre dispose encore de moyens limités et dépend largement du soutien britannique. Des volontaires venus de France et de territoires de l'Empire permettent progressivement de constituer des forces terrestres, navales et aériennes. Pour un jeune homme resté en Bretagne occupée, rejoindre cet effort suppose d'abord de franchir la Manche.

Les préparatifs de l'évasion à Ranléon

Le Zlin XII de Maurice a été démonté et dissimulé dans la propriété familiale. Pour le remettre en état de vol, il reçoit l'aide de deux anciens camarades de l'école de Dinan. La préparation exige de réunir les pièces, de remonter l'appareil et de travailler à l'abri des patrouilles allemandes. L'allée du manoir doit servir de piste, avec des arbres à abattre et des obstacles à dégager. Un croquis conservé au musée de l'Ordre de la Libération décrit cette organisation.

La faible autonomie de l'avion oblige à limiter la charge. Les objets emportés sont pesés et les bagages réduits au nécessaire. Un drapeau à croix de Lorraine doit aider à identifier l'appareil devant les défenses britanniques. Maurice prépare donc à la fois le départ clandestin et l'arrivée dans un pays en guerre. Son projet combine des compétences de mécanicien, le calcul des possibilités de l'avion et l'aide de plusieurs personnes.

Le récit repris en 1948 dans Cap sans retour montre combien les réglages comptent. Maurice vérifie les commandes et adapte son appareil à un atterrissage possible dans un champ. Il doit aussi composer avec un passager, un officier de la Légion étrangère qui souhaite rejoindre l'Angleterre. La préparation n'efface pas le danger : elle réduit les risques qu'il peut maîtriser avant de décoller.

La traversée du 15 novembre 1940

Le 15 novembre, Maurice observe la météo et attend des conditions susceptibles de l'aider à gagner la côte anglaise. Les vents du sud peuvent améliorer la distance franchissable, tandis que les nuages peuvent soustraire l'avion aux regards. Cette protection a un prix : les repères disparaissent lorsque l'appareil entre dans la couche nuageuse. Le pilote doit donc arbitrer entre la discrétion et les difficultés de navigation.

Au départ de l'allée du manoir, le Zlin doit prendre suffisamment de vitesse pour s'arracher au sol et passer les obstacles. Une fois au-dessus de la Manche, Maurice affronte des ratés du moteur et des moments de vol sans visibilité. Il ne peut compter sur les instruments d'un appareil militaire moderne. Le récit de son évasion décrit notamment la difficulté de garder une position de vol correcte au milieu des nuages, sans horizon visible.

Il atteint la région de Portland, sur la côte Sud de l'Angleterre. Il doit encore trouver un terrain et poser un avion dont le passager gêne sa visibilité vers l'avant. Après l'atterrissage dans un champ, une manœuvre serrée lui permet de s'arrêter avant un obstacle. La traversée réussie, il peut enfin envisager de reprendre du service. Dans le témoignage reproduit par Germaine L'Herbier-Montagnon, le soulagement de l'arrivée accompagne surtout la conviction de retrouver la possibilité de combattre.

Cette évasion constitue la première étape de son engagement dans la France libre. Elle s'appuie sur un appareil civil et des moyens locaux, loin d'une opération aérienne organisée par une grande unité. Le rôle des camarades et des personnes qui préparent le terrain rappelle aussi la part collective de ce départ, souvent résumé à l'exploit du seul pilote.

Le ralliement et la formation en Grande Bretagne

Après les contrôles de la Patriotic School, Maurice rejoint les Forces Aériennes Françaises Libres, les FAFL. Il poursuit sa formation dans le système britannique avant d'intégrer une unité combattante. L'Ordre de la Libération situe sa première mission de guerre au 27 novembre 1941, au sein du 607 Squadron. Plus d'une année sépare donc son évasion de ses débuts opérationnels.

L'organisation des Français libres explique ce parcours. Leurs forces aériennes combattent sur plusieurs théâtres et entretiennent une relation étroite avec les Britanniques pour les équipements et l'emploi des unités. Des groupes français se constituent progressivement, tandis que des pilotes français servent aussi dans des escadrons britanniques. L'appartenance aux FAFL et le service dans la Royal Air Force peuvent ainsi se conjuguer.



De gauche à droite : Maurice Boyer, Maurice Halna du Fretay et Jean Cravoisier.
Source : Fondation de la France Libre.

Les missions sur Hurricane

À la fin de 1941, Maurice combat avec le 607 Squadron, puis rejoint le 174 Squadron au printemps 1942. Ses missions le conduisent au-dessus du littoral de la France occupée, notamment dans les secteurs de Calais, Boulogne-sur-Mer et du Touquet. Il participe à des attaques de navires, de convois et d'objectifs terrestres.

Le Hawker Hurricane a d'abord acquis sa réputation comme chasseur. Au cours du conflit, la RAF l'emploie également pour d'autres tâches, dont l'attaque au sol. Les versions de chasse et de bombardement permettent d'associer le tir à l'emport de bombes. Ce changement d'emploi aide à comprendre les missions de Maurice : son escadron agit directement contre des objectifs de surface, au contact des défenses ennemies.

La photographie de groupe montre Maurice avec deux autres Français libres, Maurice Boyer et Jean Cravoisier. La Fondation de la France Libre rapporte la disparition de Cravoisier en mission à la fin de 1941, puis celle de Boyer au printemps 1942. Ces pertes donnent une mesure du danger rencontré par ce petit groupe de pilotes bien avant l'opération de Dieppe.

Dieppe et les objectifs de l’opération Jubilee

Le 19 août 1942, les Alliés attaquent le port de Dieppe et plusieurs points voisins. Ils ne disposent pas encore des moyens nécessaires à un débarquement de grande ampleur en Europe occidentale. Le raid doit leur apporter de l’expérience et permettre d’éprouver l’organisation d’une opération amphibie. Il s’agit aussi de reconnaître les défenses allemandes et de détruire des installations stratégiques.

Environ six mille hommes participent à l’assaut, principalement des Canadiens. Les forces navales assurent la traversée et l’appui depuis la mer, tandis que l’aviation protège les mouvements et frappe les positions ennemies. Les batteries côtières constituent des objectifs essentiels, car elles peuvent menacer les navires et les troupes débarquées. La mission du 174 Squadron s’inscrit dans cet effort de soutien aux opérations au sol.



Hawker Hurricane équipé de bombes. Illustration du type d’appareil utilisé par le 174 Squadron.
Source : Fondation de la France Libre, droits réservés.

Les deux sorties de Maurice le 19 août 1942

Selon la reconstitution de la Fondation de la France Libre, Maurice décolle de Ford à 4 h 40 pour une première attaque contre une batterie près de Dieppe. Il rentre à la base vers 6 heures. Il ne participe pas à la deuxième sortie de l’escadron, lancée en fin de matinée. À 13 h 30, il repart avec une nouvelle formation pour frapper la batterie « Rommel ». Vers 14 heures, il est aperçu une dernière fois à l’approche de l’objectif, près de Neuville-lès-Dieppe. Son appareil ne revient pas. Son corps n’a jamais été retrouvé.

Il importe de conserver cette dernière limite du récit. La disparition pendant la mission est établie, mais les sources consultées ne permettent pas de décrire avec certitude le moment exact de la chute ni sa cause précise. Maurice a alors vingt-deux ans.

Un échec allié aux lourdes conséquences

L'opération rencontre une défense allemande puissante. La surprise se dégrade, les troupes débarquées progressent difficilement et le repli devient nécessaire. Les pertes canadiennes sont particulièrement élevées. Le raid apporte des enseignements sur la préparation et l'appui d'un débarquement, mais cette portée militaire ne doit pas masquer son coût humain. La disparition de Maurice appartient à cet ensemble de pertes terrestres, navales et aériennes.

Les distinctions et la reconnaissance

Maurice Halna du Fretay devient Compagnon de la Libération par décret du 1er février 1941, après son évasion. Il reçoit également la British Empire Medal. Sa notice mentionne la Légion d'honneur, la Croix de guerre 1939–1945 avec palme, la Médaille de la Résistance avec rosette et la Médaille des évadés.

Le titre de Compagnon s'inscrit dans l'Ordre créé par le général de Gaulle pour reconnaître des services exceptionnels dans la libération de la France. L'Ordre ne comporte qu'un seul titre et un seul insigne, la croix de la Libération. Il distingue au total 1 038 personnes, dix-huit unités militaires et cinq communes. La nomination de Maurice intervient au début de 1941, avant ses missions de guerre en escadron : elle souligne donc la valeur reconnue à son ralliement et aux conditions de son évasion.

La transmission de son histoire

Les archives permettent de suivre son parcours au-delà des récits commémoratifs. Le musée de l'Ordre de la Libération conserve notamment son croquis d'évasion et présente des pages du récit de la traversée. Son rapport d'activité 2025 recense aussi des carnets de vol et un portrait réalisé par Eric Kennington. Ces documents donnent accès à la préparation, à la formation et à l'image publique du jeune aviateur.

Son histoire relie des lieux proches du lecteur breton, Dinan et Ranléon, à la guerre menée depuis l'Angleterre. Elle aide à comprendre que l'engagement résulte d'une succession d'actions : apprendre à piloter, protéger un avion, organiser le départ, suivre une formation puis accepter les missions. L'évasion spectaculaire prend ainsi tout son sens lorsqu'on la replace dans le parcours militaire qui la suit.

Maurice ne connaît ni la libération de la Bretagne ni la fin de la guerre. Sa vie permet pourtant d'aborder une question historique précise : comment continuer à agir lorsque la défaite paraît avoir fermé les possibilités ? Son parcours apporte une réponse concrète, faite de connaissances techniques, d'entraide et de décisions dont il accepte les risques. La transmettre suppose de conserver les faits établis et de respecter les zones d'incertitude.